



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général

SG/23-953-168 du 09/01/2023

APPEL A CANDIDATURE : CHARGE(E) DE COMMUNICATION INTERNE

Destinataires : Mesdames et messieurs les personnels titulaires ou contractuels de catégorie A ou B

Dossier suivi par : Secrétariat général - ce.sg@ac-aix-marseille.fr

Vous trouverez ci-joint un appel à candidature pour un poste de chargé(e) de communication interne.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



FICHE DE POSTE :

Intitulé du poste : chargé(e) de communication interne

I. Description du poste

- Fonction à assurer : Chargé(e) de communication interne
- Grade(s) souhaité(s) : Titulaire ou contractuel de catégorie A ou B
- Statut du poste : Création, à pourvoir sans délai
- Nature du poste : Titulaire ou contractuel
- Nombre de personnes encadrées : 0
- Conduite de projets : Oui

II. Régime indemnitaire :

- NBI : Non
- Groupe IFSE et montant mensuel en euros : Groupe 3 pour un catégorie A ; Groupe 1 pour un catégorie B
- Poste logé : Non

III. Implantation géographique :

- Lieu d'affectation : Rectorat de l'académie d'Aix Marseille
- Service d'affectation – rattachement hiérarchique : Pôle communication et relations presse
- Rattachement fonctionnel : Secrétariat général

IV. Environnement de l'emploi :

Dans un contexte où le cadre de travail et le partage de valeurs sont un facteur essentiel pour l'efficacité des personnels et la qualité du service apportée à nos usagers, la mise en œuvre du projet académique doit pouvoir s'appuyer sur une communication interne et externe de qualité.

En particulier, la communication interne doit accompagner la modernisation des services régionaux, interacadémiques, académiques, départementaux et des établissements, donner du sens à la mise en œuvre des politiques éducatives et pédagogiques nationale régionale et académique, valoriser l'image de l'ensemble des métiers de l'éducation nationale au sein de l'académie et porter l'ensemble des valeurs qui animent l'action de tous les services.

V. Description de la fonction :

En relation permanente avec son supérieur hiérarchique, le /la chargé(e) de communication interne a pour mission de relayer la stratégie nationale, régionale et académique auprès des agents de l'académie d'Aix Marseille et de promouvoir en interne son image et ses valeurs.

À ce titre ; il/elle sera chargé(e) de

- Concevoir, mettre en place et administrer le site intranet académique en s'appuyant sur un comité éditorial et un réseau de contributeurs
- Concevoir des supports de communication interne : newsletter...
- Animer et coordonner la rédaction des différents supports d'information interne
- Déployer en interne la stratégie de communication globale
- Conseiller et accompagner les services académiques dans la mise en œuvre d'actions ou de supports de communication interne.
- Organiser des événements à destination des personnels permettant de donner du sens, de la visibilité et de renforcer le sentiment d'appartenance.

VI. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

- Savoirs

Connaissance de l'environnement professionnel et/ou fort intérêt pour le domaine de l'éducation

- Savoir-faire

Maitrise des compétences techniques liées aux logiciels (wordpress, google analytics, suite adobe)

Connaissance de la chaîne graphique

Excellente capacité rédactionnelle

Animer un réseau

Travailler en mode projet

Organiser des événements

- Savoir-être

Sens des relations humaines

Réactivité

Rigueur

Autonomie

Créativité

Sens du travail en équipe et en réseau multi-partenaires

La mission de chargé(e) de communication suppose un travail très étroit avec les différents acteurs régionaux, académiques, départementaux et des établissements. En particulier, elle suppose une étroite collaboration avec la Déléguée académique à la modernisation.

VII. Contraintes particulières :

Disponibilité et polyvalence nécessaires

VIII. Procédure pour candidater :

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois dernières évaluations professionnelles doivent être adressés dans un délai de **3 semaines** suivant la présente publication, par la voie hiérarchique, au secrétariat général, par courriel à ce.sg@ac-aix-marseille.fr

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.